



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

ARRIVÉE
19 NOV. 2012
D.D.T.S.A.U.E

msc NF
Λ



Metz, le 13 NOV. 2012

N° 6995 /DEF/EMSD Metz/DMS/BSI/SSE

Commandement de la
région Terre Nord-Est,
commandement des
forces françaises et de
l'élément civil stationnés
en Allemagne.

Le général de corps d'armée Patrick RIBAYROL,
gouverneur militaire de Metz,
commandant de la région terre Nord-Est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise.

OBJET : Département 60 – PLU et cartes communales.

RÉFÉRENCES : Trois lettres du 29 octobre 2012 (reçues le 12 novembre 2012).

Par correspondances visées en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance des maires de Esquennoy, Cempuis et Rosoy-en-Multien les éléments visés à l'article R 121-1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à la révision ou à l'élaboration de leur plan local d'urbanisme ou carte communale.

En réponse, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucun immeuble militaire n'est implanté sur ces bans communaux et que ces derniers ne sont grevés par aucune servitude d'utilité publique relevant de ma compétence.

C'est pourquoi, je ne souhaite pas être associé aux réunions des groupes de travail en charge de la révision ou de l'élaboration de ces documents d'urbanisme, ni recevoir le projet arrêté, pour avis, en ce qui concerne le PLU de Rosoy-en-Multien.

Pour et par délégation,
le colonel François EGLEMME,
chef de la division métiers du soutien.

COPIE :
COMBdD Creil

